

# L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

## UN SYSTÈME DE FORMATION DYNAMIQUE

L'enseignement agricole possède déjà des atouts reconnus :

- Un bon taux d'insertion professionnel, le peu de décrocheurs, de la mixité sociale.
- Des élèves issus de tous les milieux et qui réussissent jusqu'en BTS.
- Des écoles d'ingénieurs et vétérinaires performantes.
- Des lycées polyvalents avec des internats, une exploitation agricole, des laboratoires, des plateformes technologiques tournées vers l'avenir.
- Un enseignement modulaire et une pédagogie innovante fondée sur la pluridisciplinarité, la pédagogie de projet et de terrain. Un lien fort tissé avec les secteurs professionnels.
- Des modalités d'apprentissage variées : l'alternance, des stages en entreprise, des séquences de formation réalisées sur le terrain.
- Un enseignement ouvert sur le monde : coopération internationale, voyage d'études, échange et jumelage de lycées.

48

### **QUELLES ÉVOLUTIONS SOUHAITABLES ?**

1. Maintenir et renforcer la singularité de l'enseignement agricole (qui est loin de n'être qu'agricole), notamment à travers le maintien des cinq missions confiées aux établissements, notamment celle d'animation et de développement des territoires.
2. Redéfinir les obligations de service des enseignants, pour encourager les activités autres que le cours magistral : la concertation, l'accompagnement, l'aide personnalisée, le tutorat, les activités numériques, l'orientation, l'aide au projet et l'ingénierie pédagogique.

3. Poursuivre et développer l'accueil des élèves dans la bienveillance, par une meilleure écoute, par la construction d'internats, par le maintien d'une vie culturelle de qualité au sein des lycées.
4. Poursuivre l'innovation pédagogique, en diversifiant les modalités d'apprentissage, faire éclater le groupe classe fréquemment et profiter des opportunités du numérique.
5. Encourager les expérimentations pédagogiques et renforcer le dispositif national d'appui pour davantage accompagner et former les enseignants, y compris en collectif.
6. Démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur agronomique agroalimentaire et vétérinaire, notamment en facilitant les parcours bac → BTS/IUT → écoles du supérieur. Ces profils deviendront des vétérinaires et des ingénieurs plus proches du terrain.
7. Renforcer les liens à double sens entre EPL-Écoles supérieures-recherche. Il est nécessaire de favoriser le transfert des innovations, notamment numériques et agro-écologiques.
8. Maintenir et renforcer l'autonomie pédagogique des EPL et des équipes éducatives en mobilisant toutes les énergies.
9. Renforcer la synergie entre les trois voies de formation initiale, continue et apprentissage, déjà présentes au sein des EPL.
10. Renforcer le contrôle continu. Celui-ci doit permettre d'élaborer des parcours d'élève différenciés. L'organisation des enseignements par semestres représente une alternative au redoublement car elle rend possibles des modules de rattrapage le semestre suivant.
11. Maintenir un pilotage national. La régionalisation totale n'est pas souhaitée à court terme.